



Communiqué de presse
27/06/2019 - pour diffusion immédiate

Le WWF France et Selectra lancent le premier achat groupé d'électricité et de gaz renouvelables

Face au défi du dérèglement climatique, la réduction de notre consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre sont prioritaires. Le WWF France, première organisation indépendante de protection de l'environnement, et Selectra, premier comparateur des fournisseurs d'énergie, appellent tous les ménages à s'inscrire au premier achat groupé portant uniquement sur l'énergie verte. L'opération vise à rassembler un maximum de consommateurs pour négocier des prix très inférieurs aux tarifs réglementés pour une énergie vraiment verte, et ainsi contribuer à mettre la transition énergétique à la portée de tous.

Une énergie vraiment verte ET des économies sur la facture

Si chaque consommateur est aujourd'hui libre d'opter pour une offre d'énergie verte, ces offres sont en réalité hétérogènes et présentent différents niveaux d'engagement environnemental de la part du fournisseur. Ainsi, le consommateur peut rencontrer des difficultés à choisir parmi les diverses offres proposant une énergie verte. C'est pourquoi le cahier des charges à respecter pour remporter l'achat groupé de cette opération sera défini par le WWF France et Selectra selon des **critères environnementaux particulièrement stricts**¹.

Parce qu'ensemble, il est possible d'avoir une énergie renouvelable moins chère et qui bénéficie au plus grand monde, le WWF France et Selectra estiment parvenir à négocier des offres garantissant une **économie moyenne supérieure à 150 euros annuels pour un foyer tout électrique**² par rapport aux tarifs réglementés.

Enfin, parce que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle qui n'est pas consommée, les inscrits bénéficieront de **conseils personnalisés pour réduire leur consommation d'énergie**.

Une inscription ouverte à tous, gratuite et sans engagement

Le formulaire de pré-inscription est disponible sur la page club.selectra.info/wwffrance. Un appel d'offres sera transmis aux fournisseurs choisis par le WWF France et Selectra pour cette opération. Les foyers inscrits recevront par email les caractéristiques de l'offre lauréate ainsi qu'une estimation des économies annuelles selon leur profil. Ils seront alors libres de souscrire à l'offre, ou d'y renoncer.

Contacts presse

Constance Lenot – Responsable des Achats Groupés Selectra - 06 88 08 94 16 –
constance.lenot@selectra.info

¹ détails en Annexe 1

² Economie réalisable pour un profil tout électrique, compteur 6 kVA, 6600 kWh en HP et 4400 kWh en HC, bénéficiant d'une remise de 13% sur le prix du kWh HT par rapport aux tarifs réglementés de l'électricité au 1er avril 2019

Héloïse Pichon – Attachée de presse WWF France – 06 35 34 74 64
– hpichon@wwf.fr

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 6 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 220 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action. En savoir plus : www.wwf.fr

Selectra facilite la comparaison, souscription et gestion des contrats de la maison pour rendre le monde moins cher, plus vert et sans paperasse. Initialement incubée à Sciences-Po Paris, Selectra compte aujourd'hui plus de 900 collaborateurs et propose ses services dans neuf pays. Selectra a été fondée en 2007 par Xavier Pinon et Aurian de Maupeou qui continuent de la diriger aujourd'hui. En savoir plus : selectra.info

Annexe 1 : comprendre les offres d'énergie verte et les critères WWF France - Selectra

1,5 millions de consommateurs avaient fait le choix d'une offre d'électricité 100% verte fin 2017 d'après la Commission de Régulation de l'énergie.

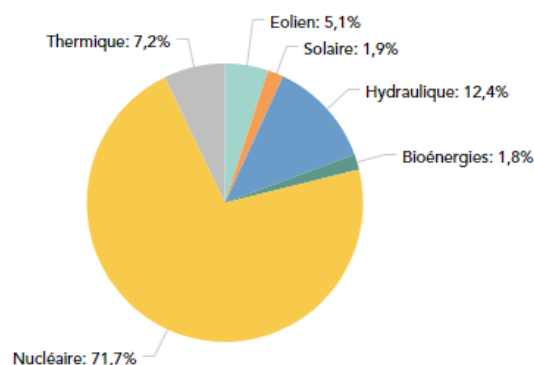
Une offre d'électricité verte, comment ça marche ?

La production d'électricité verte

Le mix électrique français en 2018

L'hydraulique est la première source de production d'électricité verte en France, loin devant l'éolien, le solaire et les bioénergies.

Si l'hydraulique correspond souvent à des installations anciennes et amorties de longue date, l'essor des autres sources de production renouvelable est bien plus récent.



Source : bilan électrique français 2018 - RTE

Cet essor est essentiellement dû à la politique de fixation par l'Etat de **tarifs de rachat** pour les nouvelles installations de production d'électricité d'origine renouvelable, sur un nombre d'années déterminé. Il existe différents mécanismes : tarif de rachat pour petites capacités ; appels d'offres avec tarif de rachat ou complément de rémunération en fonction de la filière. Pour 2018, le coût estimé du soutien à la production d'électricité d'origine renouvelable est de 5,47 milliards d'euros.

On constate également un essor des installations sans subvention (premier Power Purchase Agreement (PPA), par exemple).

Le système des garanties d'origine

Injectée dans les réseaux, il est impossible de tracer physiquement l'électricité verte jusqu'au consommateur final. L'électricité d'origine renouvelable se mélange donc à l'électricité produite à partir d'autres sources de production, notamment nucléaire.

Par conséquent, **la traçabilité de l'électricité verte ne peut être qu'économique** et fondée sur un principe d'équivalence. Indépendamment de ses sources d'approvisionnement, le fournisseur garantit à ses consommateurs en offre verte qu'une quantité d'électricité équivalente à leur consommation a été produite quelque part en Europe à partir d'une source renouvelable.

Les garanties d'origine sont l'instrument créé au niveau européen pour assurer cette traçabilité économique. Les fournisseurs peuvent s'en procurer de plusieurs façons :

- certains génèrent des garanties d'origine du fait de leur statut de producteur d'électricité d'origine renouvelable.

- d'autres achètent de l'électricité à des producteurs et les garanties d'origine attachées à cette production.
- d'autres achètent de l'électricité sur les marchés et, parallèlement, des garanties d'origine en quantité suffisante pour couvrir les consommations des offres vertes qu'ils commercialisent.

L'existence de cette troisième option s'explique par le fait que les producteurs d'électricité d'origine renouvelable peuvent tout à fait vendre séparément leurs garanties d'origine et leur production d'électricité (cette dernière n'étant alors plus considérée comme verte sans ses garanties d'origine).

De leur côté, les installations bénéficiant de subventions publiques ne peuvent bénéficier directement de garanties d'origine (qui viendraient rémunérer doublement le caractère renouvelable de leur production). Ces producteurs émettent en effet des garanties d'origine, mais ces dernières restent à la disposition de l'Etat.

Les critères WWF France - Selectra

En décembre 2018, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a émis un avis distinguant :

- les offres d'électricité verte "**standard**", se limitant à un achat séparé par le fournisseur de l'électricité et des garanties d'origine : généralement, l'électricité est achetée sur le marché et peut provenir de n'importe quelle source de production (EnR, nucléaire, fossile) (cf Avis ADEME)
- les offres "**premium**" où l'électricité et les garanties d'origine sont achetées auprès du même producteur.

Or, d'après l'ADEME³, *“en souscrivant une offre d'électricité « premium », un consommateur donne de meilleures conditions de rémunération et d'exploitation à des installations d'EnR existantes. Dans un futur assez proche, avec la baisse des prix des renouvelables (photovoltaïque et éolien notamment), ce type d'offre pourrait contribuer directement au développement de nouvelles installations renouvelables : en effet, ces fournisseurs pourraient commander, pour répondre à la demande croissante de leurs clients, la réalisation de nouvelles installations EnR, qu'ils financeraient intégralement, sans mécanisme de soutien public.”*

Dans le cadre de l'achat groupé, les offres lauréates devront donc a minima entrer dans la catégorie "premium" telle que définie par l'ADEME.

Qu'est-ce qu'une offre de gaz vert ?

Deux types d'offres de gaz dites "vertes" coexistent aujourd'hui :

- **les offres de gaz biométhane** ont fait leur apparition ces derniers mois. Le gaz injecté sur le réseau par des unités de méthanisation fait l'objet d'une traçabilité économique similaire à celle mise en place pour l'électricité via des garanties d'origine biométhane. [D'après](#)

³ Plus d'infos sur [le site de l'ADEME](#)

[l'ADEME](#), ces unités éviteront dès 2020 l'émission de 751 000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

- **les offres de gaz compensé carbone** pour lesquelles le fournisseur d'énergie investit dans des projets environnementaux générant une réduction des émissions de gaz à effet de serre équivalente aux émissions du client pour sa consommation de gaz.

Souffrant d'un vrai déficit de notoriété, ces offres rassemblaient seulement 39900 consommateurs fin 2017 d'après la Commission de Régulation de l'Energie.

Les fournisseurs d'énergie devront remettre une offre de gaz 100% biométhane d'origine France pour espérer remporter l'appel d'offres de l'achat groupé WWF France - Selectra, cette filière présentant les meilleures garanties d'impact concret dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Reprendre le contrôle sur sa consommation et sa facture d'énergie

La facture d'énergie est perçue par la plupart des ménages comme une dépense contrainte au calcul mystérieux, peu digne d'intérêt car incompressible et bien souvent gérée par un opérateur historique digne de confiance.

L'objectif de l'achat groupé est avant tout d'aider chaque consommateur à **se réapproprier sa facture d'énergie** pour s'y intéresser, mieux la comprendre, la verdir et la réduire grâce aux deux leviers à sa disposition :

- réduire le nombre de kilowattheures consommés en suivant nos conseils personnalisés
- réduire le prix du kilowattheure en faisant le choix de basculer vers l'offre lauréate